



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Pierre-les-Becquets

DÉROGATION MINEURE

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente, donné conformément au Règlement sur les dérogations mineures 2011-166 et ses amendements et à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 août 2025 à 19h à la salle communautaire de la mairie située au 110, rue des Loisirs, une demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme sera présentée, à savoir :

Localisation : 155 route Mailhot - Lot : 6 132 179, cadastre du Québec

Nature : Demande de dérogation afin de construire une nouvelle résidence qui empiétera de 1.5 mètre dans la marge avant et de 1 mètre dans la marge arrière

QUE ladite demande de dérogation mineure sera présentée lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 juin 2025, à compter de 19 h, qui se déroulera à la salle communautaire de la mairie située au 110, rue des Loisirs, à Saint-Pierre-les-Becquets ;

QU'au cours de cette séance ordinaire, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 30 juillet 2025.

Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Mme Annie Lebel, greffière-trésorière adjointe, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : Site Internet et au bureau municipal, EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30^e jour du mois de juillet 2025.

Greffière-trésorière adjointe